ATH

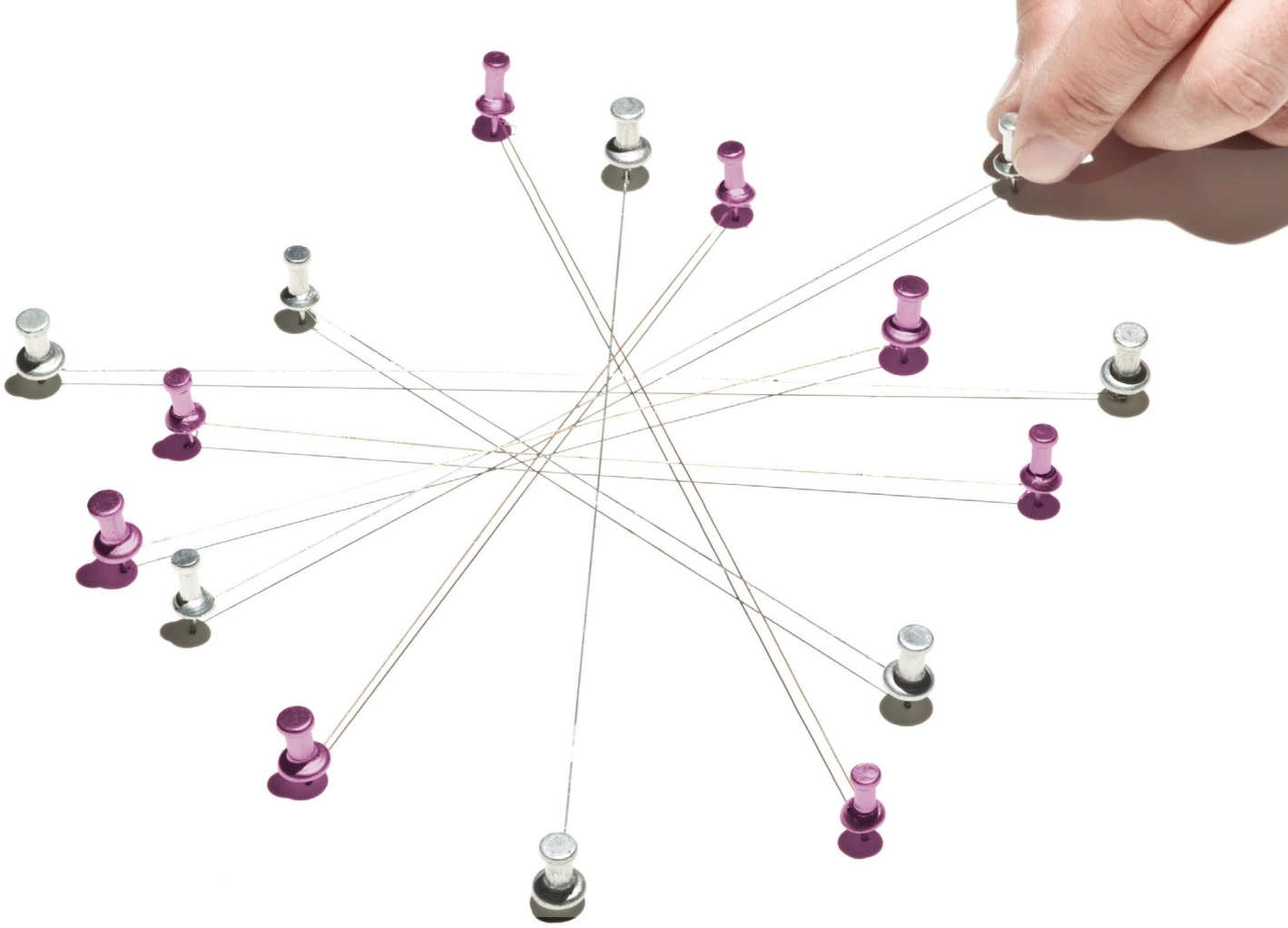

Une assistance technique de qualité pour

tous

NOURRIR L'EXCELLENCE !

Toujours au fait de l'actualité

Nos métiers sont intimement liés à l'actualité. En permanence, de nouvelles mesures législatives et fiscales sont adoptées.

Mois après mois, la conjoncture économique change la donne et des tendances fortes se dessinent.

Nous ne saurions dissocier nos conseils de tous ces facteurs. C'est pourquoi nous pensons qu'il est essentiel de nourrir régulièrement nos expertises par des informations et des ressources sans cesse réactualisées, des formations régulières et des échanges avec nos pairs.

ATH est née de cette volonté d'exercer nosmétiers en restant toujours au fait de l'actualité et des évolutions. Cela donne à nos conseils une vraie valeur ajoutée et nous confirme dans notre rôle de représentant de la profession.

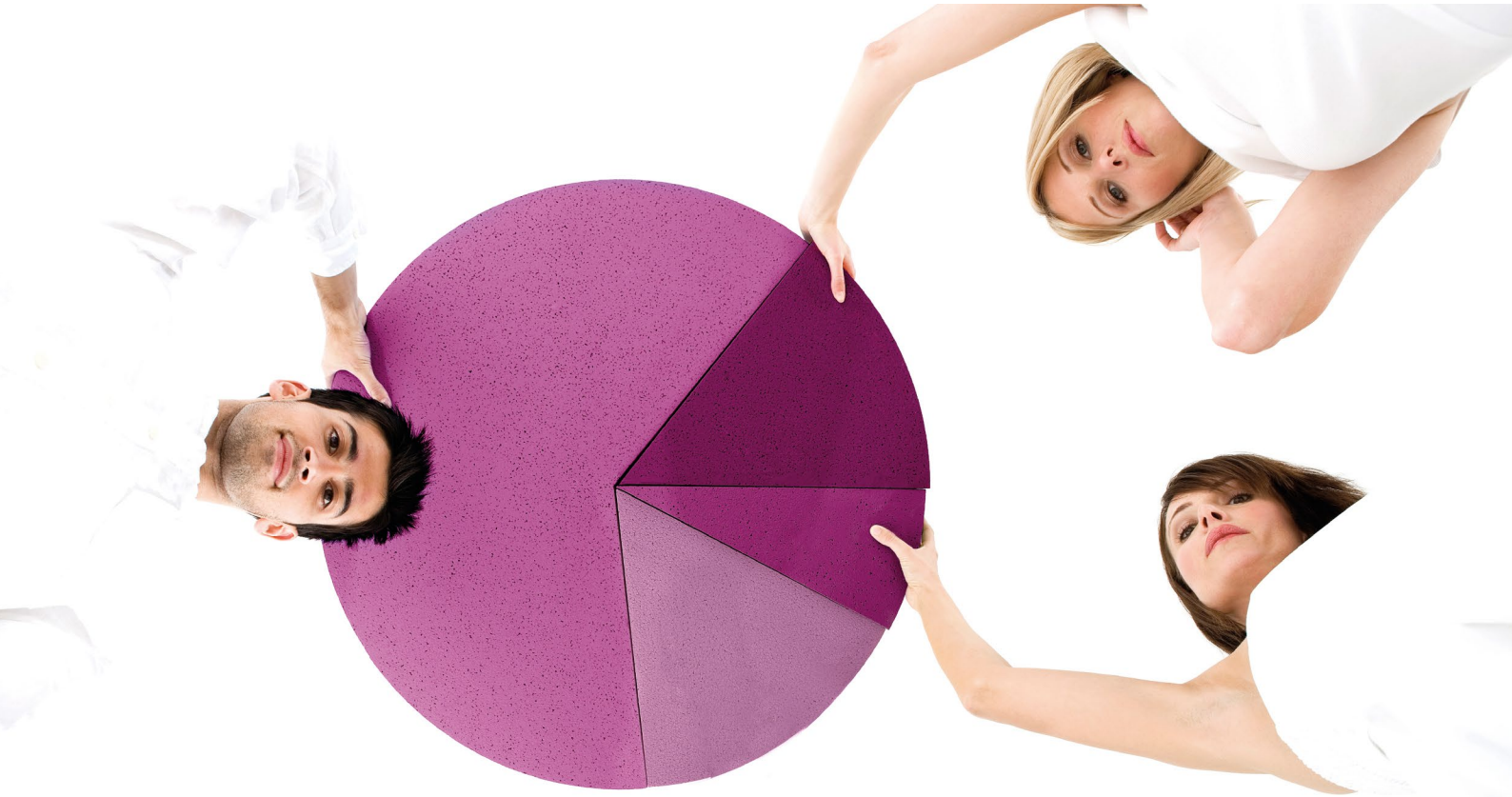

ATH, Association Technique d'Harmonisation est une émanation de 32 cabinets indépendants d'audit, d'expertise comptable et de conseil qui ont souhaité disposer de moyens et de ressources mutualisés, afin d'offrir à leurs clients les meilleurs services et prestations possibles.

Créée en 1968 sous forme associative, ATH poursuit une quête permanente d'excellence pour offrir une approche technique toujours plus pointue et des conseils toujours plus avisés.

Un conseil d'administration, auquel prennent part des représentants de tous les cabinets, fixe les grandes orientations et approuve les actions initiées par le Secrétariat général de l'association.

Veille et maintenance technique.

Mise à disposition de méthodologies et supports techniques.

Suivi des textes, lois et normes en vigueur.

Cursus de formation.

Séminaires spécialisés.

Contrôle annuel de la qualité des procédures et de la qualité technique des dossiers.

Accompagnement et conseils sur des problématiques complexes.

Centre de documentation professionnelle. Recherches documentaires, prêts d'ouvrages.

Newsletters.
Revues de presse.

La mutualisation

Des services pour tous, un soutien pour chacun

ATH peut être sollicitée par chacun des cabinets membres pour l'assister techniquement dans ses métiers :

- du commissariat aux comptes et des missions liées,
- de l'expertise comptable et du conseil,
- lors de missions spécifiques : consolidation, audit d'acquisition, évaluation...
- pour des missions sociales et juridiques.

L'ensemble de ces prestations est optimisé par un usage systématisé des nouvelles technologies, qui permettent de disposer, dans les meilleurs délais et en tous lieux, des moyens et ressources requis (dossier de travail électronique, intranet, supports techniques et méthologiques digitalisés, etc).

De bonnes raisons de faire confiance à ...

Parce que des conseils éclairés sont toujours bien documentés

ATH dispose d'un centre de documentation professionnel d'une grande qualité. Cinq documentalistes y travaillent à plein temps pour enrichir en permanence et gérer les ressources auxquelles les membres ont accès via des services push (envois de documents par le biais de revues de presse et newsletters adressées aux cabinets) ou via des services pull, en réponse à des demandes précises émanant de cabinets pour lesquels sont effectués des recherches documentaires et des prêts d'ouvrages.

Parce que nos métiers sont intimement connectés sur l'actualité

ATH assure une veille et une maintenance technique permanentes ainsi qu'un suivi des textes, lois et normes en cours. Elle offre la mise à disposition de méthodologies et de supports techniques.

Parce qu'il faut savoir prendre de la hauteur pour avancer

Chaque année, ATH organise et assure un contrôle qualité. Ce process permet d'apprécier la qualité des procédures internes des cabinets et la qualité technique de leurs dossiers.

Parce que proposer des solutions pertinentes suppose des experts au fait de leur métier

ATH conçoit et anime des cursus de formation et des séminaires spécialisés dans les métiers de cabinets.

Parce que l'échange de points de vue ouvre le champ de vision

ATH reste en permanence disponible pour échanger et trouver des réponses sur des questions difficiles et des dossiers complexes.

Les grandes expertises font les grands cabinets

Pour un cabinet, revendiquer son affiliation à l'association technique ATH, cela signifie :

- des collaborateurs au fait de l'actualité de leur métier et dotés d'une parfaite connaissance des textes juridiques,
- des experts rompus aux dernières techniques et spécificités de leur métier,
- des échanges et des retours d'expériences qui enrichissent la pertinence des jugements et des conseils,
- une qualité de service certifiée par un contrôle extérieur,
- un soutien logistique, avec des ressources et des moyens généralement réservés aux grands cabinets.

32

cabinets membres

ACTHEOS

ADVOLIS ORFIS

Anderlaine

BBA

bakertilly

Berdugo Metoudi

Caderas Martin

Crowe

eca

Emerson audit & conseil

ENDRIX

EUREX

exponens

Firex Group

GROUPE COFIMÉ L'ACCOMPAGNEMENT DURABLE

GroupeY

Audit, expertise comptable, RSE, conseil ifec groupe

Jégard Créatis C

& lacyme succeed together

Nexia S&A

NOVANCES EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

RSM

SADEC AKELYS AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SEFAC & SMA

1 264 M€

de chiffre d'affaires

32

cabinets membres

640

jours de recherche et développement par an

3 800

jours/homme/ formation par an

10 500

collaborateurs et associés

280

Jours de contrôle qualité par an

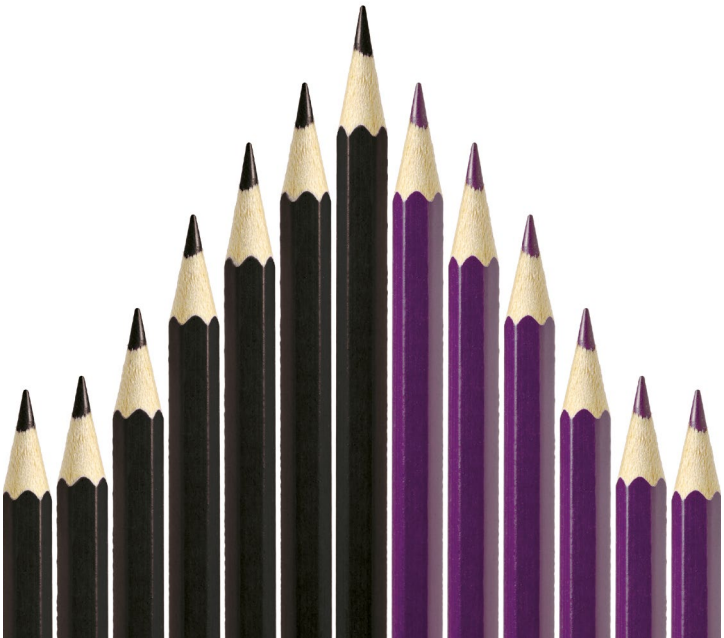

ATH

MEMBRE

Une excellence certifiée

La présence d'ATH dans un cabinet atteste de l'appartenance de ses membres à l'association technique. Mais c'est surtout la garantie d'un haut niveau d'expertise et de l'accès à des ressources documentaires, techniques et professionnelles incomparables, régulièrement contrôlées et certifiées par un organisme externe.